

Image not found or type unknown



Concernant une dette bancaire

Par **edelweiss65**, le **10/03/2015** à **10:30**

Bonjour

j ai contracte un credit a la consommation dans une banque en 2010 (3000 euros). En 2011, j ai eu quelques soucis financiers me conduisant a faire un dossier de surendettement , qui s est terminé en fevrier 2015 , mais il me reste encore une certaine somme a payer concernant ce credit ainsi qu un decouvert autorise (de la meme banque). Je ne suis plus fichée en surendettement mais le banquier m a fiché jusqu en 2016. Donc ça fait 5 ans pour le restant a payer ...En a t il le droit ??je continue a rembourser un peu tous les mois , mais il me met des frais ...et je n en finis pas ...

Merci d avance pour votre réponse.....